

((ca. 2'151 Zeichen))

Prix indicatifs « après-récolte » : augmentation obtenue

Le 13 septembre, la Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC) a participé aux renégociations des prix indicatifs pour les céréales panifiables. Une augmentation a été obtenue, mais la pression sur les producteurs croît encore.

Les fortes réactions qui ont suivi les premières négociations de prix en juin ont augmenté la pression sur les discussions. Les producteurs de céréales attendaient une augmentation supplémentaire permettant de couvrir les coûts de production. Cette augmentation a été obtenue après d'intenses négociations avec les représentants des meuniers. Les prix indicatifs « après-récolte » ont été fixés à Fr. 58.50/dt pour la classe Top, Fr. 55.50/dt pour la classe I et Fr. 53.-/dt pour la classe II.

Le Comité de la FSPC a pris connaissance de ce résultat et estime cette situation acceptable dans le contexte actuel. Il est apparu clairement que l'ensemble de la filière était mis sous la pression des importations de produits finis. Cette pression est issue des grands distributeurs et acheteurs industriels de farine, qui ne soutiennent pas l'augmentation du prix de la farine suisse.

Le Comité de la FSPC attend néanmoins des grands distributeurs un engagement effectif et réel pour la production et la transformation en Suisse. La déclaration du pays de fabrication des produits de boulangerie, telle que décidée par le Parlement l'année dernière, gagne en importance ; une mise en œuvre rapide de la part de la Confédération est impérative. La marque « Pain suisse » a déjà fait un pas supplémentaire et plus de 250 boulangeries artisanales travaillent déjà avec cette marque de manière volontaire, ce qui est encourageant !

Les trajectoires de réduction vont encore augmenter les coûts et la pression sur les producteurs. Au-delà des prix qui devront être négociés pour la récolte 2023 en tenant compte de l'évolution de la politique agricole, il est impératif que les consommateurs soient sensibilisés à la provenance des produits de boulangerie. Les achats devront se faire de manière responsable et conséquente, en privilégiant les produits indigènes.

FSPC / Berne, le 21 septembre 2022

Weitere Informationen

Fritz Glauser, Präsident

Pierre-Yves Perrin, Geschäftsführer

079 702 05 44

079 365 42 74